

# Communiqué de presse



## Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109  
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00  
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

## Contacts presse :

- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Nantes, le 16 avril 2014

**Philippe Grosvalet, président du Département, reprend les délégations de Gérard Allard, qui vient d'être élu maire de Rezé**

## Gérard Allard démissionne de sa vice-présidence du Conseil général

Élu maire de Rezé, Gérard Allard ne souhaitait pas cumuler ce nouveau mandat avec la charge d'une vice-présidence au Conseil général. Philippe Grosvalet, président du Département de Loire-Atlantique, a donc accepté sa démission de vice-président et va reprendre les trois délégations confiées jusqu'à présent à Gérard Allard : la jeunesse, l'éducation populaire et la protection de l'enfance.

« Je veux saluer l'action menée pendant presque trois ans par Gérard Allard en tant que vice-président de notre Département délégué à la jeunesse, à l'éducation populaire et à la protection de l'enfance.

Gérard Allard a su faire évoluer l'accueil et les modes de prise en charge correspondant le mieux aux besoins des enfants et des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Il a également réalisé un important travail pour structurer encore l'offre de Prévention éducative et la Protection de l'enfance. Sous son impulsion, depuis 2011 les dispositifs de soutien à l'autonomie ont permis d'accompagner plus de 5000 jeunes de 16 à 25 ans. Agir en direction des enfants et des jeunes c'est un engagement prioritaire pour lutter contre les inégalités

A chaque fois, j'ai pu apprécier le dialogue partenarial qu'il a instauré avec les différents acteurs du terrain. Gérard Allard siégera toujours dans l'Assemblée départementale en tant que conseiller général. »

**Philippe Grosvalet,**  
président du Département de Loire-Atlantique